



# Handicapés Toujours exclus du marché du travail

- 66,7% d'entre eux ne disposent d'aucun revenu individuel
- Horaires flexibles, télétravail... les solutions pour changer la donne
- De nombreux «contre-exemples» à qui tout a réussi

Pages IV à VII



(Ph. L'Economiste)

## 10.000 cadres éducatifs: Chronique d'un échec

**P**RÉVU à l'origine pour les écoles privées, le programme des 10.000 cadres éducatifs a finalement dévié de son objectif. La majorité des lauréats ont rejoint la fonction publique. La dernière promotion formée, celle de 2016, pour sa part, affirme n'avoir aucun débouché et multiplie les sit-in devant le ministère de l'Education nationale. Près de 7.400 diplômés ont bénéficié du programme depuis son lancement. Sur cet effectif, le secteur privé n'a pu récupérer que 120 profils! □

Pages III

■ Le cadeau de départ de Daoudi pour les universités privées

Page II

■ Sport: Tibu Maroc s'attaque au rural

Page VII

■ Etudes/Australie: Une destination à portée de clic

Page III

## Enseignement supérieur

# La dernière salve de Daoudi

■ **Facilités pour les universités privées, revalorisation de postes,...**

■ **Une circulaire pour la transparence du recrutement des enseignants en préparation**

■ **L'encadrement des thèses de doctorat sera enfin réglementé**

**A**VANT son départ, Lahcen Daoudi a lancé une fleur aux universités privées. Le ministre de l'Enseignement supérieur a décidé de revoir à la baisse le nombre d'étudiants exigé afin de bénéficier du titre «d'université/faculté privée». Un décret a été présenté dans ce sens au Conseil de gouvernement du vendredi 16 septembre. Le texte, qui n'a pas encore été communiqué, fixe le nombre à 1.000 étudiants au lieu de 2.000 pour les universités privées, et à 300 au lieu de 600 pour les facultés privées. Le ministère de l'Enseignement supérieur avait proposé



*Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, c'est aujourd'hui l'anarchie en matière d'encadrement des thèses de doctorat. Il tente ainsi de donner un dernier coup de balai avant son départ (Ph. Bziouat)*

de ramener l'exigence minimum à 1.500 étudiants pour les universités. Cela dit, le Conseil de gouvernement, souhaitant «encourager l'investissement», a préféré fixer le seuil à seulement 1.000.

Le fait est que depuis leur création, les universités privées n'arrivent pas à atteindre le seuil de 2.000 étudiants. Leurs effectifs varient entre 1.000 et 1.700. Aujourd'hui, toutes briguent la reconnaissance de l'Etat, condition sine qua non pour obtenir l'équivalence de leurs diplômes avec ceux du public. Cependant, pour y arriver, elles doivent d'abord valider leur statut. «Afin de se préparer à la

les critères sont presque exclusivement «quantitatifs» et difficiles à remplir.

Pour Lahcen Daoudi, c'est la course contre la montre. Le ministre tente de faire passer ses derniers projets avant la fin de son mandat. Lors du dernier Conseil de gouvernement, son département a fait adopter un deuxième décret, relatif à la revalorisation du statut de secrétaire général d'université. «Ce n'est pas possible de gérer des universités de 100.000 étudiants en bénéficiant seulement d'un statut de chef de division. Cela ne suffit pas pour attirer de hauts profils à même de manager tous ces effectifs», estime le ministre. Les SG des universités jouiront ainsi d'un grade de directeur central. «J'espère que le prochain ministre s'intéressera aussi au poste de vice-directeur et de vice-doyen. Leur indemnité doit être repensée», ajoute Lahcen Daoudi.

Une nouvelle circulaire relative au recrutement des enseignants est également en préparation. Pour plus de transparence et afin de couper court aux accusations récurrentes de «copinage», la tutelle envisage d'organiser l'embauche des professeurs au niveau de l'université et non plus à l'échelle des établissements universitaires. L'université se chargerait ainsi de former une commission ad hoc. La circulaire sera publiée au BO.

Autre dossier auquel le ministère est en train d'apporter les dernières retouches,

## BRÈVES

■ **Une conférence sur les jeux vidéos et la violence scolaire**

La fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud abritera, le 29 septembre, une conférence inédite ayant pour thème: «Télévision et jeux vidéos écrans virtuels et violence scolaire». Un événement organisé par la faculté des sciences et de la santé de l'Université Mundiapolis Casablanca qui sera marqué par la participation de la psychothérapeute et docteur en psychologie clinique Suzanne Robert-Ouvray et de la psychomotricienne pionnière de la spécialité au Maroc Catherine Guyot.

■ **Un plan de communication pour le cabinet Auditas**

Le cabinet d'audit, d'expertise comptable, de conseil et de formation Auditas vient de lancer un plan de communication à grande échelle. Objectif : valoriser et faire connaître les différentes prestations de services offertes par l'organisme aux entreprises. Le cabinet met à leur disposition de nombreux services dans des domaines tels que l'expertise comptable, l'audit financier, le conseil juridique et fiscal ou encore le management stratégique.

■ **«Un million de cartables» pour 29.500 bénéficiaires à Taourirt**

Près de 29.500 élèves bénéficieront de l'Initiative royale «Un million de cartables» au titre de la rentrée scolaire 2016/2017 dans la province de Taourirt. C'est en tout cas ce que révèle l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région de l'Oriental. Une opération qui concernera plus de 28.000 élèves de l'enseignement primaire dont 19.629 dans le monde rural. □

### Ecoles polytechniques: «Un chantier structurant»

**L**A fusion des EST, FST et Ensa, censée donner naissance à 15 écoles polytechniques, fait partie des derniers projets phares de Lahcen Daoudi. Si, sur le plan réglementaire, le projet est acté, sa concrétisation risque de durer encore un ou deux ans. «Il s'agit d'un chantier structurant impliquant à la fois les écoles, qui doivent d'abord commencer à travailler entre elles, les régions et le patronat», souligne-t-il. Tous devront déterminer les besoins en compétences que les futures écoles polytechniques devront former. □

reconnaissance, elles ont recruté des enseignants permanents au lieu de recourir aux docteurs du public. Elles disposent actuellement de la capacité pédagogique et physique pour encadrer 2.000 étudiants, elles souhaitent se conformer à la loi, mais ce n'est pas de leur faute s'il n'y a pas suffisamment d'inscriptions», explique Daoudi. «Il fallait donc changer la loi. Le ministère se doit d'être là pour les accompagner», poursuit-il.

Les opérateurs privés poussent un ouf de soulagement. Néanmoins, certains, notamment du côté des écoles, regrettent que la tutelle ne fasse pas preuve d'autant de souplesse concernant la procédure de reconnaissance. Une procédure dont

celui de la réforme des doctorats. Selon Daoudi, c'est aujourd'hui l'anarchie! Certains profs encadrent jusqu'à 40 étudiants en même temps! Le ministère prévoit de limiter le nombre à 5, sauf autorisation expresse de la tutelle, pour monter jusqu'à 7 ou 8. Cette exception serait autorisée dans les disciplines souffrant d'un déficit d'encadrants, à l'instar du marketing. L'on compte également introduire un minimum de 120 heures de cours obligatoires d'anglais pour les doctorants. □

Ahlam NAZIH

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

# 10.000 cadres éducatifs: Chronique d'un échec

■ **La majorité des diplômés formés pour le secteur privé a rejoint la fonction publique**

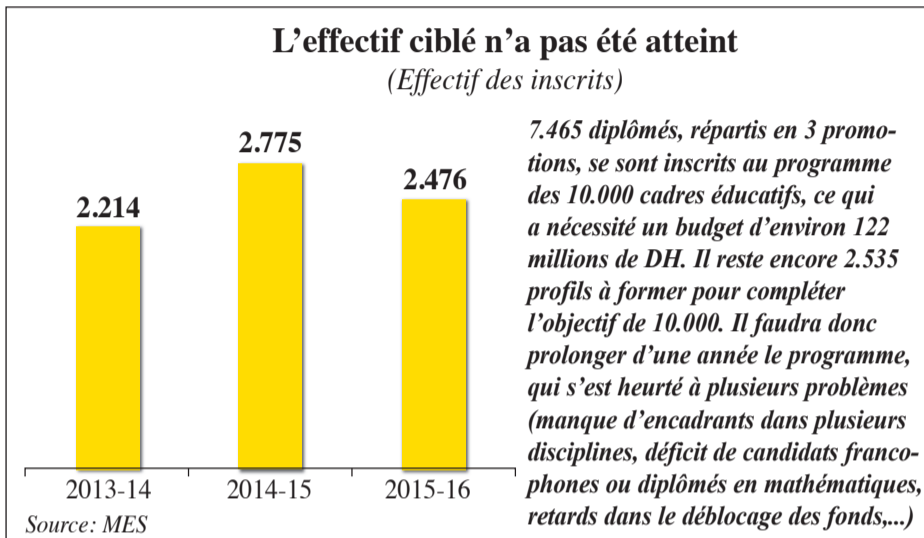
■ **Les écoles privées n'ont pu récupérer que près de 120 profils!**

■ **Interdites de recourir aux profs du public dès 2017-18, elles s'appêtent à demander une prorogation**

**RIEN** ne s'est déroulé comme prévu pour le programme de formation de 10.000 cadres éducatifs à l'intention du secteur privé. Lancé par le chef du gouvernement en novembre 2013, pour un budget de 161 millions de DH sur 3 ans, il devait fournir aux écoles privées des compétences leur permettant de constituer leur propre corps enseignant permanent. Sachant qu'aujourd'hui, elles recourent massivement aux profs de l'Education nationale.

Le programme avait commencé avec une première promotion de près de 2.200 diplômés inscrits. Deux autres ont suivi, dont des licenciés, lauréats de masters et docteurs, en 2014-2015 et 2015-2016. Au total, plus de 7.400 ont été formés dans les ENS (Ecoles normales supé-

ses profs à 2.000 DH par mois et n'ont pas de protection sociale. Le gouvernement n'a pas réussi à restructurer ce secteur, et c'est nous qui en payons le prix», ajoute-t-il.



Les protestations ont commencé dès 2014. L'Education nationale a alors proposé aux deux premières promotions d'intégrer les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF), formant les enseignants du public, et ce, sans concours. Auparavant, s'inscrire dans ces centres débouchait sur un recrutement automatique dans la fonction publique. Les jeunes diplômés se sont donc rués sur ces centres. 42% de la 1re promotion et 70% de la 2e y ont été admis pour suivre encore la même formation pendant un an, avant de rejoindre leurs classes. Au grand dam des opérateurs privés.

tionnement de taille. «Les universités ne nous ont pas consultés sur nos besoins. Elles ont surtout formé des profils dans des matières littéraires, comme l'éducation islamique, l'espagnol, histoire

écoles privées n'auront plus le droit de recruter des profs du public. Cependant, pas sûr qu'elles puissent s'en sortir. L'Alliance prévoit d'ores et déjà de négocier avec le prochain gouvernement une prorogation jusqu'en 2020. En attendant, elle envisage des partenariats avec plusieurs facultés et écoles afin de former des compétences.

La promotion 2015-2016 (la 3e) ne souhaite pas s'orienter vers les CRMEF, puisque l'accès à ces derniers n'est plus synonyme d'embauche systématique dans le public. Il faut passer par un test, puis par un examen de fin d'année, avant de postuler pour le concours d'accès à la fonction publique.

Cette année, les sit-in ont commencé dès le mois d'avril. La semaine dernière, aussi, des regroupements ont été organisés devant le ministère de l'Education nationale. □

Ahlam NAZIH

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## Enorme déficit d'enseignants en sciences

**L**ES profs de sciences, et plus particulièrement de mathématiques, sont une denrée rare sur le marché. Cela se reflète sur leur salaire. A Casablanca, ils touchent près de 10.000 DH. «Le problème de déficit ne se pose pas vraiment dans le primaire. Au collège aussi, nous avons pu combler nos besoins. Nous souffrons surtout au lycée, notamment au niveau du baccalauréat», précise le SG de l'Alliance de l'enseignement privé, Abdeslam Amor. La situation est d'autant plus difficile que ce niveau nécessite des profils expérimentés. Les écoles privées ont, également, beaucoup de mal à dénicher des enseignants francophones, surtout pour la section du baccalauréat international. □

rieures). Les formations ont duré 10 mois, durant lesquels ils ont reçu une bourse mensuelle de 1.000 DH. Seulement voilà, après leur certification, les bénéficiaires se sont heurtés, selon leurs dires, à la dure réalité du marché. «Le secteur privé n'est pas signataire de la convention-cadre de ce programme, qui a été paraphée par l'Enseignement supérieur et les Finances. Il n'est donc pas obligé de nous recruter selon un cahier des charges précis, comme cela a été le cas pour le précédent accord de 2007», précise Anass Aslii, porte-parole de la coordination des cadres éducatifs formés, également soutenue par Attac Maroc. «Aujourd'hui, les écoles privées paient

«Nous avons rencontré la première promotion en 2014 et lui avons proposé des salaires démarrant à 4.000 DH pour le collège, et à 6.000 DH pour le lycée. Mais ces jeunes faisaient dès le départ une fixation sur la fonction publique», assure Abdeslam Amor, SG de l'Alliance de l'enseignement privé. «Dès l'annonce du ministère, ils sont tous partis postuler aux CRMEF. Ils n'ont eu les résultats qu'en septembre. Ceux qui n'ont pas été retenus sont revenus voir les écoles privées, sauf que c'était trop tard, car, en général, elles bouclent leurs recrutements en juin», poursuit-il. Le même scénario s'est répété avec la 2e promotion. L'Alliance pointe du doigt un autre disfonc-

géo,...», regrette Amor. Selon le représentant des écoles privées, sur les 7.400 formés, le secteur privé n'a pu récupérer qu'environ 120!

A partir de la rentrée 2017-2018, les

## Etudier en Australie, à portée de clic

■ **StudyCo, relais entre les étudiants et les universités s'installe à Casablanca**

■ **Le visa étudiant australien peut être obtenu sur le Net**

**P**ARMI la pléthore des destinations proposées aux étudiants marocains, l'Australie pointe le bout de son nez cette année. Une nouvelle opportunité qui a été présentée aux jeunes étudiants lors du premier Forum des universités australiennes au Maroc organisé par StudyCo, une agence de recrutement des étudiants basée à Melbourne. L'événement a été appuyé par l'australien Trade Commission, l'organisme de promotion des exportations, de l'investissement et de l'éducation du gouvernement australien, et la Chambre de commerce Arabo-Australienne.

Huit universités de renom ont répondu à l'appel de l'événement qui a eu lieu le week-end dernier. Leurs établissements regroupent une multitude de filières (médecine, finance, architecture, journalisme,...) qui ont été mises en avant pour les étudiants présents. Comparés à ceux du Canada ou de Etats-Unis, les

prix des études et le coût de vie sont très compétitifs en Australie. De plus, «ce pays permet aux étudiants de travailler à temps partiel, une alternative qui leur permet de se prendre en charge», explique Soufiane Rboub, représentant de StudyCo au Maroc. Autres avantages, le visa étudiant peut se transformer en «post-study work visa» dès l'obtention du diplôme et permet ainsi aux lauréats de démarrer leur carrière professionnelle dans le pays.

Outre les avantages les plus connus de la vie en Australie, à savoir un environnement et climat favorables et une population multiculturelle, le pays est également connu pour la qualité de son système d'enseignement en termes de formations proposées et d'infrastructures. Il se place en haut du classement effectué par l'OCDE en 2016. Toutefois, le manque d'information freine les étudiants et constitue une barrière psychologique qui les empêche d'y envisager leur cursus universitaire. «L'accès n'est pas réellement difficile, tout est disponible sur le Net, même le visa peut-être octroyé via Internet», affirme Oussama Alaoui, représentant du consulat d'Australie au Maroc. □

T.E.G.

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

# Handicap et employabilité

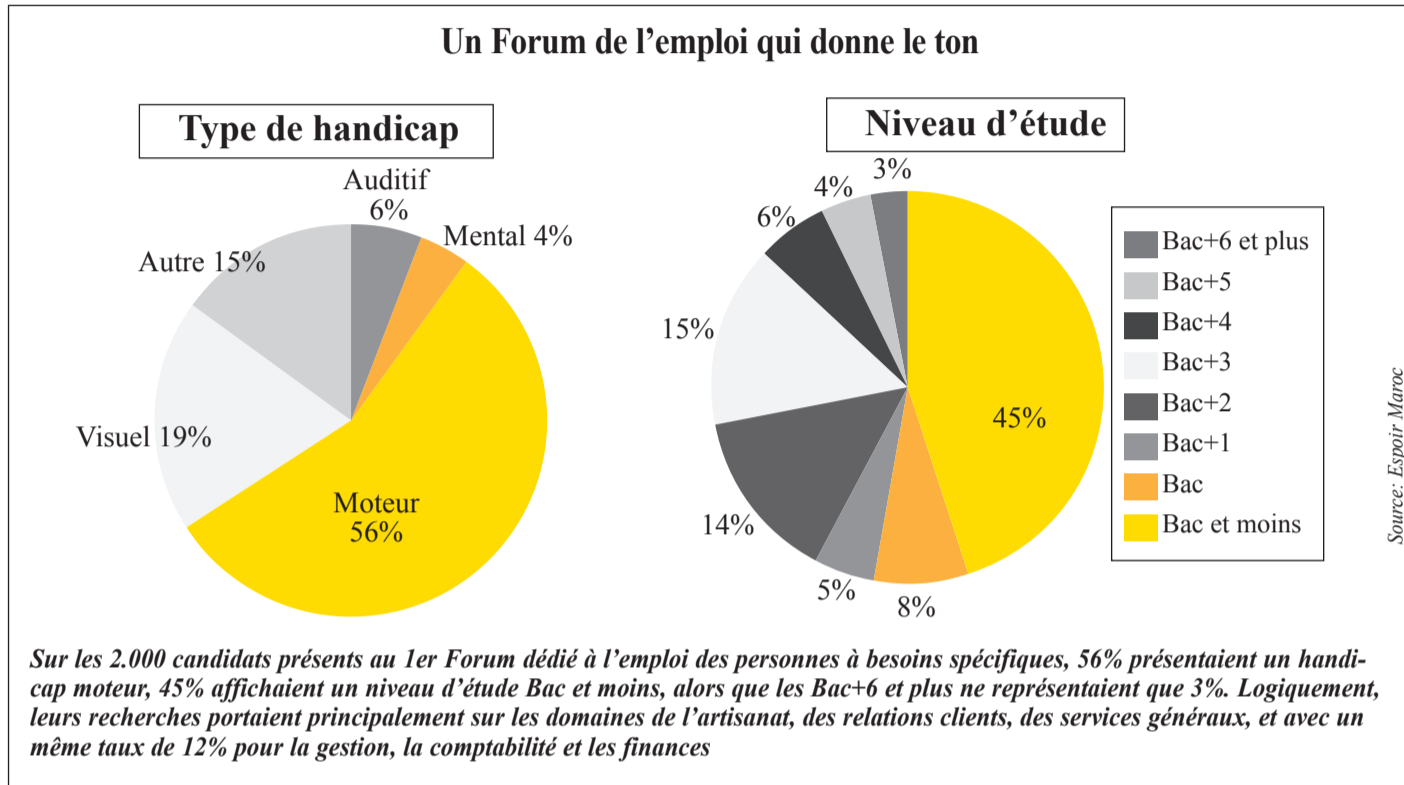
## Qui recrute les marginalisés?

■ Discrimination, non application de la loi, absence de formation...

■ Un taux de chômage 6 fois plus élevé, selon le HCP

■ Le coût de l'exclusion est estimé à 9 milliards de DH, soit 2% du PIB

**P**ARLER de progrès, c'est surtout constater que la question du handicap est au moins posée. Si les personnes en situation de handicap sont de plus en plus visibles dans les médias, ils n'en demeurent pas moins marginalisés dans notre société. Alors au-delà d'être entendus, ils attendent surtout des actions concrètes pour changer leur quotidien. L'emploi et l'intégration sans concession dans la société restent les seuls remparts à une dignité fragilisée. Le conseil du gouvernement a adopté cet été un projet de décret visant l'application du système des quotas dans les administrations, le Maroc ayant ratifié la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole facultatif. Des quotas établis à

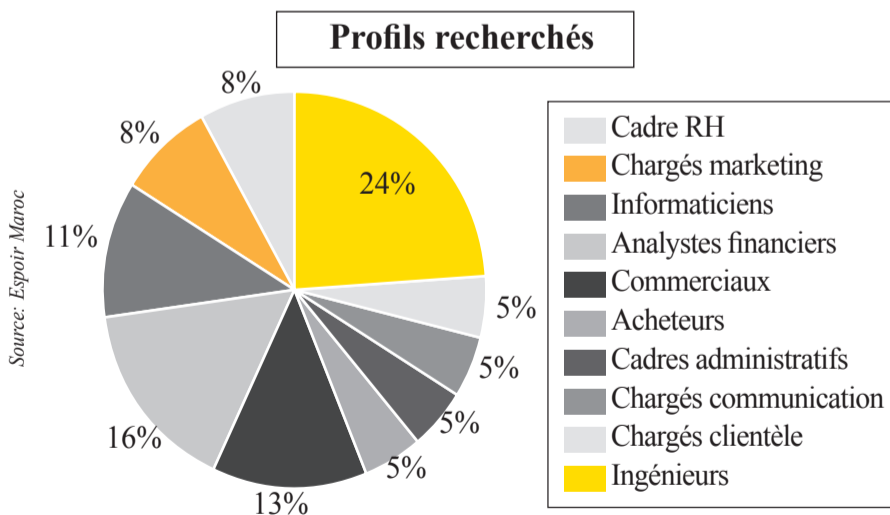


sonnes en situation de handicap reste bien compliqué et toujours verrouillé. Les entreprises peinent à se lancer, craignant, d'après la CGEM, d'entraver leurs exigences de rendement et de compétitivité. Dommage. Cette fameuse responsabilité sociale de l'entreprise, quand elle en a vraiment le sens, est un gage d'évolution des mentalités pour toute la société. Dans la réalité, ces personnes sont touchées par

de la famille, d'un taux national de prévalence du handicap qui s'élève à 6,8%. Pour la moitié, il s'agit de femmes et de personnes vivant en milieu urbain. A noter qu'une personne handicapée sur 3 est âgée de 60 ans et plus. Pour celles ayant entre 15 et 59 ans, le taux de prévalence du handicap représente 4,8%. Il reste donc de nombreuses forces vives, qu'il serait bien utile d'intégrer dans l'économie du pays. Lorsqu'en 2010, le projet de loi relative au renforcement des droits des personnes en situation de handicap

étant de mettre au jour l'absence de personnes en situation de handicap dans la politique et leurs difficultés à exercer leur droit de citoyen en allant voter puisque les aménagements nécessaires dans les bureaux de vote manquent cruellement. Du coup, des observateurs seront sur le terrain pour prendre la réelle mesure du phénomène. Des constats déjà dressés pour les dernières élections qui ont montré que 75% des 206 établissements et bureaux de vote observés n'étaient pas accessibles aux handicapés. Sachant que

### Les attentes des entreprises



Elles étaient plus d'une vingtaine d'entreprises et d'organismes engagés à avoir pris part à ce 1er forum. Les profils les plus recherchés sont les ingénieurs (24%), les analystes financiers (16%), les commerciaux (13%) et les informaticiens (11%)

hauteur de 7% dans le secteur public. Ce texte ambitionne également d'améliorer le système juridique qui définit les postes à leur attribuer en priorité. Mais qu'en est-il réellement sur le terrain? Facile. L'accès à l'emploi, à l'auto-emploi et à la formation professionnelle pour les per-

un taux de chômage 6 fois plus élevé que celui des non-handicapés, estime le HCP. Sachant également que ceux en activité sont nombreux à connaître une instabilité professionnelle. Et puis nous parlons là tout de même, d'après la dernière enquête de 2014 communiquée par le ministère

était annoncé, le coût de l'exclusion des handicapés était estimé à 9 milliards de dirhams, soit 2% du PIB. Un manque à gagner. Arriver à renverser la vapeur en admettant qu'ils sont une ressource plutôt qu'une charge reste donc le grand défi. En ces temps d'élection, le Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc a lancé cet été le projet «Moucharaka». L'objectif

ces bureaux prennent place en majorité dans des écoles, ce sont les élèves handicapés eux-mêmes les premiers pénalisés. Certainement, une des sources du mal. □

Stéphanie JACOB

Pour réagir à cet article: [courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)



## Handicap et employabilité

## «Il faut des mesures concrètes!»



■ Ces personnes nécessitent une plus grande prise en charge intégrative

■ Accessibilité urbaine, dans l'entreprise, sanitaire, ergonomie adaptée... des urgences

■ Aménagement du temps de travail, horaires flexibles, télétravail... les possibilités

Karim Kaitouni est le président de l'association Espoir Maroc, à l'origine de l'organisation du Forum Handicap Maroc, qui organise sa 2e édition le 1er octobre prochain à Casablanca. L'insertion professionnelle des personnes à besoins spécifiques est pour lui aujourd'hui une question mise en avant grâce aux médias et aux nouvelles technologies. Pour autant, tant d'efforts restent à faire quant au regard de la société sur cette catégorie de la population.

- **L'Economiste: Quel bilan dressez-vous de la 1re édition du Forum en 2015?**

- **Karim Kaitouni:** Au-delà de nos attentes, cette première édition a été une réussite. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le forum d'emploi handicap Maroc a en effet accueilli plus de 2.000 visiteurs et de chercheurs d'emploi en situation de handicap et à mobilité réduite venus des quatre coins du Maroc, ainsi qu'une vingtaine d'entreprises opérant dans différents secteurs d'activité. Des espaces pour le recrutement, le coaching et la formation ont été offerts aux candidats afin de les accompagner dans



Le président de l'association Espoir Maroc, Karim Kaitouni, organise pour la 2e fois le forum Handicap Maroc. L'occasion d'un partage d'expériences, de témoignages et de rencontres entre les entreprises et les personnes à mobilité réduite à la recherche d'un emploi (Ph. Espoir Maroc)

leur projet professionnel. Des ateliers pratiques autour de la rédaction de CV et de lettres de motivation, l'organisation de ces recherches, la démarche de formation, leur ont également été proposés gratuitement, tout ceci en vue de leur permettre d'être plus performants dans leur recherche. La conférence a été marquée par la présence du chef de gouvernement Abdelilah Benkirane, qui s'est félicité de cet événement, soulignant l'importance de ce type d'initiative pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, réitérant l'engagement du gouvernement à les accompagner, notamment les porteurs de projets.

- **Quelles sont les nouveautés attendues pour cette année?**

- Le forum Handicap Maroc 2016 sera non seulement un forum de recrutement mais aussi un lieu de débats et d'échanges. Il permettra aux candidats en situation de handicap de rencontrer plusieurs entreprises engagées en faveur de l'insertion, désireuses de recruter des collaborateurs compétents en situation de handicap. Un espace atelier coaching, en partenariat avec l'Anapec, est au programme pour informer sur les outils et techniques pour la réussite professionnelle, organisé autour des thématiques de la recherche d'emploi sur le net. Ce sont aussi des tables rondes où différents acteurs du monde du handicap, des représentants de la sphère politique, des entrepreneurs, des associations échangeront durant cette journée, dans le but de lever les freins à leur intégration professionnelle et de promouvoir des solutions nouvelles et efficaces à mettre en œuvre dès demain. Nous attendons des collaborateurs d'entreprises partenaires en situation de handicap pour témoigner de leur parcours et de leurs propres expériences.

- **Avez-vous constaté des avancées dans ce domaine dernièrement?**

- Nous avons milité tout au long de cette année et nous sommes heureux de voir la décision du gouvernement marocain relative à la mise en œuvre des quotas pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique. Le Maroc a certes accordé une attention particulière aux questions du développement humain, qui se reflète

autant par les progrès accomplis dans ce domaine que par la grande place qu'occupent les dépenses et transferts sociaux dans le budget de l'État. Ceci dit, il y a encore beaucoup à faire notamment en matière d'accessibilité. De plus, les progrès accomplis dans le domaine social et particulièrement en matière de consolidation des droits des personnes en situation de handicap demeurent encore insuffisants dans la mesure où la demande dépasse largement les réalisations. Ces personnes nécessitent une plus grande prise en charge intégrative. En effet, parler du volume des besoins à couvrir concernant leur intégration, c'est évoquer entre autres les réponses aux lacunes qui persistent dans les prestations relevant de la scolarisation et de l'insertion professionnelle.

- **Que reste-t-il encore à faire pour mieux intégrer ces personnes dans notre économie?**

- Tout! Et principalement changer les mentalités et le regard de la société. Mettre en place des mesures concrètes au sein de l'environnement comme sur le lieu de travail à savoir une meilleure accessibilité avec la mise en place d'ascenseurs, de plateformes et de sanitaires adaptés. L'aménagement du poste de travail est aussi important à travers du matériel dédié comme des écrans, l'ergonomie des postes ou l'utilisation d'outils informatiques accessibles à tous. Il est primordial également de faciliter l'accès des personnes handicapées aux parkings et aux escaliers. L'aménagement du temps de travail ainsi que des horaires plus flexibles et la possibilité de faire du télétravail restent de mise. □

Propos recueillis par Stéphanie JACOB



Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## Plus de 5,1 % de la population concernée!

■ Ce ne sont pas moins de 1,7 million d'individus selon le HCP

■ Une catégorie âgée, mariée et analphabète

LES personnes en situation de handicap sont nombreuses au Maroc. Elles représenteraient près de 5,1% de la population totale, soit 1,7 million d'individus. C'est en tout cas ce que nous révèlent les dernières données détaillées du recensement général de la population et de l'habi-

tat récemment livrées par le Haut commissariat au plan (HCP).

L'on apprend dans un premier temps que la prévalence du handicap est beaucoup plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, avec respectivement 5,5% et 4,8% de la population. Cette tranche de la population est également majoritairement avancée en termes d'âge. Ainsi, près de la moitié est âgée de 60 ans et plus tandis que 7,9% seulement a moins de 15 ans.

Les personnes en situation de handicap sont le plus souvent analphabètes d'après le HCP. En effet, pas moins de 66,5% d'entre eux, soit la majorité, n'ont aucun niveau

d'instruction. Concernant leur situation familiale, plus de 46% de ces derniers sont mariés et 29% seulement sont célibataires. De plus, un peu plus de la moitié d'entre eux vivent au sein de ménages de cinq personnes et plus tandis que ceux vivant seuls ne représentent qu'un pourcentage de 5% seulement. Cette tranche de la population est par ailleurs particulièrement présente dans les régions de l'Oriental, de Fès-Meknès, de Béni Mellal-Khénifra, de Marrakech-Safi, du Souss-Massa et de Guelmim-Oued Noun.

Le HCP nous révèle également que ces personnes sont classées en fonction de

leur handicap et par domaines d'incapacités. Ainsi, la «vision», qui correspond à une incapacité totale à voir, regroupe pas moins de 0,2% de la population. L'audition, quant à elle, concerne près de 0,2% de la population et correspond à une incapacité totale à entendre. La mobilité, la concentration, la prise de soin de soi et la communication représentent respectivement quant à elles 0,5, 0,3, 0,6 et 0,3 % de la population. □

K. A.

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

# Handicap et employabilité

## Prendre sa vie en main et réussir!



■ Si les entraves viennent de l'extérieur

■ Se marginaliser est parfois un réflexe personnel

■ Exemples de ceux qui osent...

**O**PTIMISME et volonté. A Jad Benhamdane, tout réussit. Atteint depuis l'enfance de la myopathie de Becker, il fait figure d'exemple. Cette tribune vient pallier le manque de visibilité de ceux qui travaillent et ont choisi d'enfoncer les portes closes ou si peu ouvertes. Auteur de «Ma vie en marche», il explique avoir «voulu montrer à travers ce récit que la différence n'empêche pas le bien-être personnel et l'épanouissement professionnel!». Généreux en plus puisque l'intégralité de ses droits d'auteur fi-



En 10 ans, l'association Al Kawtar à Marrakech permet aux femmes handicapées, membres à part entière et collectivement responsables des intérêts de la coopérative, de subvenir à leurs besoins en commercialisant leurs créations faites uniquement de matières naturelles (Ph. Al Kawtar)

nance la scolarisation d'enfants malades ou dans le besoin. A force de volonté

### Histoire de femmes

**E**N 10 ans, l'association Al Kawtar à Marrakech permet aux femmes handicapées, membres à part entière et collectivement responsables des intérêts de la coopérative, de subvenir à leurs besoins. A l'origine, le centre offre des soins de jour, allant des repas à la rééducation, en passant par la formation à la broderie pour les jeunes filles et les femmes handicapées qui n'ont pas de métier en main. Depuis 2012, Al Kawtar a lancé sa propre boutique et commercialise leurs productions faites uniquement de matières naturelles. Et ça marche. Les bénéfices sont partagés à égalité entre les membres de la coopérative. L'objectif de leur indépendance est largement atteint. □



Jad Benhamdane, atteint depuis l'enfance de la myopathie de Becker, ne veut rien s'interdire. Scolarité et carrière brillantes, il s'est même offert le plaisir de raconter le récit de sa vie dans «Ma vie en marche». Pour montrer que «la différence n'empêche pas le bien-être personnel et l'épanouissement professionnel» (Ph. J.B.)

et d'humour, il a su mener à bien ses études et sa carrière, tout en se lançant dans l'écriture. Une leçon. Pourtant, au départ, sa famille est touchée par le handicap de 2 de ses 3 enfants. Jad avait un frère atteint du même mal, aujourd'hui disparu. Ses parents n'en ont pas pour autant perdu leur incroyable foi en l'avenir et ce sens de la dérision bien ancré à la maison. Malgré le rejet de certains établissements scolaires ou celui de parents d'élèves, qui voyaient le handicap comme une maladie contagieuse. Alors dédramatiser a été le mot d'ordre. C'est à l'école française qu'il acquiert la liberté de parole et de choix, et aussi une solide confiance en ses capacités. Pour lui, il ne faut «pas rester sur l'écume des préjugés,

ne pas s'interdire de toujours viser plus haut, mais s'orienter vers des disciplines qualifiantes en adéquation avec les besoins du marché et, surtout compter sur la qualité de son profil. Être déterminé et ne pas se voir comme une victime, car c'est en se victimisant, en se lamentant et en se résignant que l'on se met à l'écart. Les situations diffèrent bien entendu d'un cas à l'autre, mais nous avons tous en nous des intelligences, des étincelles de vie et, à mon sens, le handicap le plus grave est celui dont on ne veut pas s'affranchir». Lui, qui s'est fait une place au soleil dans le monde de la banque depuis plus de 15 ans, est «persuadé que recruter une personne handicapée est un atout. Nous sommes plus productifs car nous avons toujours besoin de prouver la validité de nos compétences. Je pense aussi humblement qu'on dégage de l'humour et un certain volontarisme qui déteint positivement sur le reste de l'équipe. La diversité n'est-elle pas une richesse en somme?». Bien sûr, il a connu les rêves qui se sont arrêtés au seuil d'infrastructures inadaptées ou d'idées reçues, «mais c'était sans compter sur les différents univers qui m'ont par la suite tendu la main. Mes professeurs, directeurs, supérieurs hiérarchiques, camarades et collègues se sont constamment souciés de mon accessibilité, de mon intégration et de mes conditions de travail. Avec autant de bienveillance en offrande, et muni d'une volonté ferme, tout me paraissait du coup transcendantable». □

S.J.



Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

groupe  
**ECO•MEDIAS**  
Recherche dans le cadre de son développement  
**JOURNALISTES (H/F)**

**PROFIL :**  
De formation supérieure (Economie / Gestion / Droit / Finances / Journalisme), vous justifiez d'une première expérience média réussie. Vous êtes curieux, persévérant, rigoureux, parfaitement francophone et disposez d'une bonne culture générale. Vous avez de plus, un très fort esprit d'initiative et de synthèse, le sens du travail en équipe et êtes doté d'un excellent relationnel.

**MISSIONS :**  
En charge de la couverture de l'information économique, politique, sociétale ou financière, vous assurerez avec objectivité, densité et richesse la rédaction de dossiers, d'analyses, d'enquêtes, de reportages et d'articles.

**Nous vous offrons, outre une rémunération attractive et une formation performante, la possibilité de vous investir et d'évoluer au sein d'un groupe leader en pleine expansion.**

Envoyer votre CV & lettre de motivation + photo par mail : [redaction@leconomiste.com](mailto:redaction@leconomiste.com)

groupe  
**ECO•MEDIAS**  
L'ECONOMISTE **المجتاز** L'ECONOMISTE **المجتاز**

## Handicap et employabilité

# La précarité, une double peine

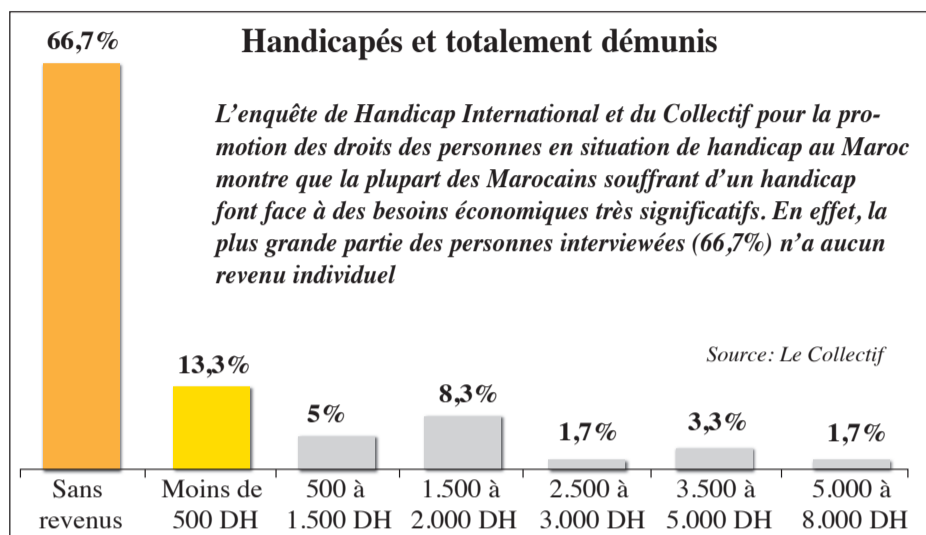


■ Pas de programme de protection de revenu de base

■ 66,7% ne disposent d'aucun revenu individuel

■ La tutelle de la famille reste le seul recours... jusqu'à quand?

**M**ALGRÉ des mesures intéressantes pour promouvoir la protection sociale des groupes les plus démunis, les tendances d'exclusion ne s'inversent pas. Il y a bien le Fonds d'appui à la cohésion sociale, créé en vertu de la loi de Finances 2011, qui depuis 2015 bénéficie aux personnes à besoins spécifiques, mais il s'agit là d'un soutien résidentiel, éducatif ou médico-social. Le pays ne dispose donc pas d'un programme de protection de revenu de base non contributive sous



forme de transferts monétaires pour soutenir les besoins basiques de tous les citoyens en situation de forte vulnérabilité économique et sociale, en particulier des personnes handicapées en situation de précarité économique. Résultat, elles sont contraintes de se maintenir sous la tutelle de la famille ou de bienfaiteurs.

Une enquête a été menée entre notamment Handicap International et le

Collectif pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap au Maroc afin d'initier des politiques publiques inclusives. Ce projet DECIDE (Disability, Empowerment, participation, Dialogue) montre que seulement 8,6% des personnes interviewées ont une situation d'emploi stable, une grande partie (66,7%) ne dispose d'aucun revenu individuel, et moins d'un quart (23%) est

couvert par un sous-système d'assurance sociale. Clairement, l'insécurité économique colle à la peau des personnes handicapées et de leurs familles au Maroc. Cette vulnérabilité est encore plus préoccupante pour celles qui habitent en contexte périurbain et rural, puisqu'elles font face à des niveaux de couverture d'assurance sociale encore plus faibles (13,3% des personnes interviewées sont couvertes par un système de sécurité sociale en contexte urbain contre 8,3% en contexte périurbain et seulement 1,7% en contexte rural).

Face à de telles situations, seul un système efficace de protection sociale permettant d'assurer des seuils minimums de sécurité économique, ainsi que l'accès aux services de soutien de base, permettra de réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion sociale des personnes handicapées. □

S.J.

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## Basketball: Tibu Maroc passe au rural

**A**PRÈS avoir rendu le basketball accessible à bon nombre de jeunes des villes du Royaume, Tibu Maroc vise cette fois-ci les zones rurales. En effet, l'ONG organise prochainement la première caravane entièrement «rurale» de la discipline. Elle se tiendra du 10 au 15 avril 2017 au sein de différentes régions rurales du Royaume, précise Mohamed Amine Zariat, président de Tibu Maroc. Au total, ce sont près de 1.500 jeunes âgés entre 8 et 16 ans provenant d'écoles primaires et de lycées qui participeront à l'évènement et seront initiés au basket.

Concrètement, les écoles participantes seront dans un premier temps soigneusement sélectionnées puis ensuite équipées en matière de logistique et d'infrastructures sportives. Elles accueilleront alors une équipe d'experts en basketball qui seront chargés de coacher les élèves. Au programme également, l'organisation de matchs et la tenue de concours. Enfin, du matériel sportif de basketball sera distribué aux élèves concernés.

Une manifestation inédite et haute en couleur qui permettra de faire connaître le basketball dans le monde rural et de promouvoir la pratique de ce sport au sein de ces régions. «La caravane rurale Tibu Maroc représentera également un moyen de véhiculer à ces jeunes ruraux les valeurs essentielles de notre orga-

nisme telles que le travail d'équipe, l'engagement ou encore le fairplay», précise le président. Une action qui jouera ainsi un rôle fondamental dans leur développement personnel et forgera leur personnalité ainsi que leurs qualités de futurs citoyens.

L'évènement débouchera par la suite, plus exactement en 2018, sur la création de centres ruraux au sein des régions concernées. Les adhérents -une centaine par organisme- pourront apprendre et pratiquer le basketball ainsi que le leadership. Des cours de langues seront aussi de la partie.

Tibu Maroc n'en est pas à son premier coup d'essai pour démocratiser la discipline. Depuis 2010, cette organisation à but non lucratif a créé des centres de basket dans différents quartiers urbains «chauds» du Royaume. Récemment, deux centres pilotes ont été inaugurés à Ain Sebâa et à Sidi Moumen pour désenclaver ces zones difficiles. Près de 200 jeunes bénéficieront gratuitement d'un programme annuel comprenant notamment des cours de basket et de langues. A l'horizon 2025, près de 1.800 centres seront créés, précise Zariat. □

Karim AGOUMI

Pour réagir à cet article:  
[courrier@leconomiste.com](mailto:courrier@leconomiste.com)

## BRÈVES

### ■ La faculté de droit célèbre ses lauréats

Pour ses soixante-dix ans, la faculté des sciences juridiques, sociales et économiques de l'Université Hassan II Ain Chock de Casablanca renoue avec la cérémonie solennelle de remise de diplômes. Sur la photo, des lauréats des promotions 2015/2016 des licences fondamentales en compagnie de l'encadrement de la faculté.



### ■ Une conférence pour initier au management par le sport

Le Technopark abritera le 28 septembre prochain une rencontre inédite sur la thématique: «Le dépassement de soi par le sport: source d'inspiration pour le management?». Un évènement organisé par Toulouse Business School Casablanca dans le cadre de son cycle de conférences mensuel et qui sera marqué par la participation de personnalités de renom dont, notamment, Hassan Baraka, premier Marocain à courir sept marathons en sept jours sur sept continents ou encore Ali Alaoui Mdaghri, directeur associé chez Eos Borealis. Une méthodologie qui permet d'unir, de souder et de motiver les employés en entreprise.

### ■ Supinfo récompense ses lauréats

Supinfo Maroc, l'école internationale d'ingénierie informatique, a récemment organisé la cérémonie de remise des diplômes de ses étudiants. La manifestation, parrainée par l'administrateur directeur général de BMCE Bank Of Africa, Brahim Benjelloun Touimi, a rassemblé près de 250 personnes dont un grand nombre d'invités de marque parmi lesquels des managers du secteur bancaire, des professeurs et directeurs universitaires ou encore des directeurs d'entreprise. Au total, 49 lauréats ont été mis à l'honneur durant cette cérémonie. Parmi ces derniers, 22 sont sur le marché du travail au Maroc et 14 sont en poste à l'étranger. Plusieurs prix ont été remis au cours de l'évènement, dont le prix de l'entrepreneuriat ou encore celui du major de la promotion. □

# Votre calendrier de formation

## ■ IRCA 22000 v 2005

Date: 26-30 septembre  
Tel: 05.22.94.55.33  
E-mail: ghizlane.dibiche@afnor.org

## ■ Procédure des permis de travaux et condamnation électrique

Date : 28 et 29 septembre  
Tel : 05 23 32 07 61  
06 65 21 16 52  
E-mail : contact@acafe.ma

## ■ ISO 27001 Lead Auditor

Date: du 28 sept. au 2 octo.  
Tél : 05 22 52 63 69  
E-mail: formation@lmps-consulting.com

## ■ Marchés publics: Nouvelle réglementation et procédures de soumission

Date: 29 septembre  
Tel: 05 22 20 33 05

E-mail: serec@serec.m

## ■ Stratégie en finance islamique

Date: 29-30 septembre  
Tel: 05 22 25 36 67  
E-mail: contact@financite.maa

## ■ Certificat de banquier islamique agréé

25e session  
Date: 29 sept. au 2 oct.  
Tel: 05 22 25 36 67.  
E-mail: contact@financite.ma

## ■ Gestion et optimisation de trésorerie, quels impacts sur l'équilibre financier de la société?

Date: Septembre-Octobre  
Tel: 05 22 44 12 44  
E-mail: formation@kammouriaudit.com

## ■ Formation aux Exigences ISO 9001

Date : 10 et 11 octobre

Tel : 05 23 32 07 61/06 65 21 16 52  
E-mail : contact@acafe.ma

## ■ Audit Qualité Fournisseur

Date : 12 et 13 Octobre  
Tel: 05 22 94 55 334  
E-mail: ghizlane.dibiche@afnor.org

## ■ Conférence: Quel leadership pour réussir le changement?

Date : 13 octobre matin  
Tel : 05 23 32 07 61/06 65 21 16 52  
E-mail : contact@acafe.ma

## ■ Répondre efficacement aux appels d'offres publics

Date: 13-14 octobre  
Tel: 05 22 27 98 24  
E-mail: s.manzaoui@executive-campus.net

## ■ Audit sectoriel: Promotion immobilière

Date: 17-18 octobre  
Tel: 05 22 27 98 24  
E-mail: s.manzaoui@executive-campus.net

## ■ Formation transition à l'ISO 9001-2015

Date : 17 et 18 octobre  
Tel : 05 23 32 07 61/06 65 21 16 52  
E-mail : contact@acafe.ma

## ■ IRCA 9001 v 2015

Date: 17 au 21 octobre  
Tel: 05 22 94 55 334  
E-mail: ghizlane.dibiche@afnor.org

## ■ Préparation et accompagnement juridique des opérations en Afrique subsaharienne

Date: 24-25 octobre  
Tel: 05.22.27.98.24  
E-mail: s.manzaoui@executivecampus.net

## ■ ISO 14001 V 2015

Date: 24-25 octobre  
Tel: 05 22 94 55 334  
E-mail: ghizlane.dibiche@afnor.org

## ■ ISO 9001 V 2015

Date: 26-27 octobre  
Tel: 05 22 94 55 334  
E-mail: ghizlane.dibiche@afnor.org

## ■ Lancement de la 4e promotion de l'exécutif professionnel master en finance islamique

Dates: novembre  
Tel: 05 22 25 36 67  
E-mail: contact@financite.ma

Contact:

Abdelaziz OUAHID  
aouahid@leconomiste.com

Royaume du Maroc

Ministère de l'Enseignement Supérieur

De la Recherche Scientifique et De la Formation des Cadres

UNIVERSITE HASSAN II -CASABLANCA

Faculté des Sciences Juridiques

Economiques et Sociales

- Mohammedia -



المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي  
و البحث العلمي وتكوين الأطر  
جامعة الحسن الثاني  
الدار البيضاء  
كلية العلوم القانونية  
والاقتصادية والاجتماعية  
-المحمدية-

## Avis

### Faculté de droit-Mohammedia- Formation continue : Master d'université

Le Doyen de la faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Mohammedia porte à la connaissance des titulaires d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent bac+3 que l'inscription aux nouveaux masters d'universités est ouverte pour l'année universitaire 2016-2017.

#### Masters d'universités en droit:

- Droit des contentieux (bilingue : arabe et français)
- قانون المقاوله (bilingue : arabe et français)

Pour plus d'information sur l'inscription et l'offre globale de formations prière de consulter le site de la faculté ([www.fsjesm.ma](http://www.fsjesm.ma)) ou de contacter le centre de formation continue :

Centre de formation continue 0661549223  
M. Med MSALHA coordonateur du Master Droit des contentieux  
M. Med EL MASLOUMI 0661670863 (قانون المقاوله)

## DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

Finance & Gestion / UK

J.H, Bac+5. Récemment diplômé Master MSc en Finance et Management Cranfield University (UK). Polyvalent, Trilingue. Cherche poste évolutif en : Finance, contrôle de gestion, account management, gestion de projets, ... Étudie toute proposition sérieuse. hichamziani4@gmail.com

D0228

GSM: 0656 18 45 27

JF 26 ans

Master public en banque et finance Avec 2 ans d'expérience en tant que commerciale et chargée de clientèle Cherche un emploi stable Mail boutounes90@gmail.com

D225

Tel : 06 63 00 19 33

Finance & Gestion / UK

J.H, Bac+5. Récemment diplômé Master MSc en Finance et Management Cranfield University (UK). Polyvalent, Trilingue.

Cherche poste évolutif en : Finance, contrôle de gestion, account management, gestion de projets, ...

Étudie toute proposition sérieuse.

hichamziani4@gmail.com

D0228

GSM: 0656 18 45 27

Senior Executive Assistant

JF Bac + 4, Exp +10 ans trilingue, polyv. Management assist., Gestion de projet, RH, recouv., Event., édition, communication, juridique.. Cherche poste de responsabilité / Casablanca

D222

Tel 06 71 22 30 60

Cadre Financier

JH 32 ans Master compta, contrôle, audit (CCA) Certifiant IFRS(CNAM/INTEC) 9 ans d'exp(cadre bancaire /RAF) Consolidation /reporting finance /fiscalité/ juridique Comptabilité /Norme IFRS/audit contrôle interne / CAC Gestion de trésorerie /GRH/management des équipes

D223

TEL :06 71 14 03 88

JH 39 ans - Infographiste

11 ans d'exp. maîtrise logiciels sur Mac: InDesign, Quark, photoshop, Freehand, Illustrator, ... Cherche poste Free-lance

DGML

GSM : 06 63 50 77 81

CHAUFFEUR -LIVREUR-COURSIER

CHAUFFEUR -LIVREUR-COURSIER Permis Catégorie B - D Disponible Immédiat Cherche poste

DGNL

GSM : 0652 70 46 99